

Mémoire présenté à la Commission du Conseil  
d'agglomération sur l'environnement,  
le transport et les infrastructures en regard du projet  
de Plan Directeur de gestion des matières résiduelles

Présenté par  
Pierre Vaillant, coordonnateur

Voisins du Sault  
2575 rue Fleury est,  
Montréal, Qc, H2B 1L7

Le 5 juin 2008

# Un peu, beaucoup, passionnément...

## Un constat : peu de moyens pour lutter contre la surconsommation

Le projet de plan directeur est remarquable à plus d'un point... Il aborde beaucoup d'aspects, contient de bonnes idées. Il s'en dégage de bonnes intentions et la volonté de bien gérer les matières qui seront produites. L'argent va pour des infrastructures, des collectes nécessaires pour offrir plus de possibilités aux citoyens.

Le plan précise quelles seront les modalités de collecte et les infrastructures après la production des matières résiduelles. Il est moins précis en ce qui a trait à la prévention de la production des matières et propose peu d'argent pour ce faire. On semble résigné à accompagner le citoyen dans son comportement de surconsommateur. On y parle de plans de réduction à la source qui viendront mais rien n'est précisé. On y parle de réduction et de sensibilisation mais les fonds pour le faire sont très modestes.

## Un dossier pas comme les autres

La perte de richesses collectives via les rejets en vrac ou en sacs verts a toujours été et demeure plus que jamais un scandale. La consommation augmente et rien ne semble devoir la contenir. Ce gaspillage de nos ressources affecte de plus en plus de citoyens; le plan directeur ne souligne pas suffisamment qu'il y a raison de s'alarmer et de mettre tout en œuvre pour prendre un grand virage vert. On énonce froidement des mesures et des actions de façon presque comptable presque sans enthousiasme et il en va de la lecture de ce plan comme il en va des progrès de la récupération depuis quelques années c'est à dire une gestion tranquille, calculée et froide qui produit des résultats décevants. Les Montréalais attendent plus que cela. Je suis porté à croire qu'on a pas mesuré récemment la progression véritable de la conscientisation de milliers de Montréalais .

En effet, les Montréalais conçoivent aisément le besoin de changements qui tardent à venir de la part de l'administration municipale. Face à la toute puissance de la surconsommation, ils estiment que l'administration doit assurer plus que la gestion "traditionnelle" en assumant de nouvelles responsabilités en regard du gaspillage quotidien des ressources, aidée en cela d'une portion de ses citoyens les plus conscientisés, de ses partenaires de terrain et de ses arrondissements. Il faudra dans l'avenir travailler plus fort et gagner chaque citoyen à la cause. Il faudra que chaque intervenant responsable s'engage et se passionne pour faire arriver le progrès contrairement à la situation actuelle de non intervention tant pour la réglementation que pour la sensibilisation. Sur le terrain, des citoyens et des groupes

communautaires attendent un signal qui ne vient pas. Sur le terrain nous savons que la Ville accuse du retard par rapport à la volonté de progression de ses citoyens.

Le plan est muet sur les raisons qui ont empêché d'avancer plus rapidement depuis cinq ans. Les fusions municipales ou le manque de ressources financières n'expliquent pas tout. Avons nous fait tout ce que nous pouvions pour progresser avec les ressources disponibles? La réponse est non et une réforme administrative en profondeur s'impose.

Ceux qui travaillent sur le terrain avec peu de moyens constatent tous les jours leur impuissance à changer le monde notamment en raison de la grande dispersion des efforts requis par un nombre croissant de besoins en développement durable. De plus, en arrondissement, il est très facile de se heurter à une indifférence administrative sur le sujet des matières résiduelles. C'est selon le bon vouloir des gens en place. L'arrivée de l'application de plans de développement durable a augmenté cette dispersion des efforts et le flou administratif qui s'en est suivi a dilué d'autant la possibilité de progression des taux de récupération des matières résiduelles. On ne peut pas continuer ainsi. Pour notre organisme il s'agit d'un contexte où il faut s'en remettre à la volonté des élus et des fonctionnaires locaux qui ne sont pas forcément des gens qualifiés pour dicter les priorités dans un dossier comme celui là. Une direction claire doit être donnée par la Ville centrale.

## Le travail en arrondissement

Dans notre cas en arrondissement, on est loin de s'aligner sur les changements nécessaires au progrès du point de vue administratif. Comment expliquer des ruptures d'approvisionnement à répétition en équipement de bacs à recyclage et de composteurs.

Comment expliquer le roulement du personnel en arrondissement, quatre répondants différents dans les cinq dernières années dans notre cas dans Ahuntsic/Cartierville.

Comment expliquer que lorsque j'arrive depuis plusieurs années à l'éco-centre avec un produit de collectes à domicile d'objets divers, j'ai de la difficulté à faire accepter mes matières qui sont plus ou moins bienvenues, que j'ai même été refusé, qu'il m'aie fallu me plaindre à répétition sur la gestion de l'éco-centre l'Acadie pendant des années. Comment expliquer qu'il n'y ait pas de lien naturel entre les éco-quartier et les éco-centres.

Comment expliquer qu'il m'ait fallu remuer ciel et terre pour obtenir des vignettes anti-circulaires l'an passé. Pourtant il s'agit de réduction à la source, le plus important des 3R.

Comment expliquer que le nombre de groupes d'intervention terrain n'augmente pas à Montréal. Comment expliquer que ceux qui travaillent sur le terrain aient de la difficulté à se faire entendre. Ils ont pourtant beaucoup à dire mais peu de gens pour les écouter.

Comment expliquer que depuis 13 ans notre organisme doit répondre à trois ou quatre citoyens de l'arrondissement de Montréal-Nord chaque semaine qui se plaignent qu'il n'y a pas de composteurs disponibles dans leur arrondissement et pas de services d'un éco-quartier?

**Comment expliquer l'incohérence administrative dans ce dossier? Par l'indifférence bureaucratique en regard des matières résiduelles ; c'est elle qui cause le plus de dommages et qui ralentit le plus la progression du virage vert.**

## Donner le goût et les moyens d'agir...

### Une dynamique communautaire absente dans le Plan

Si on ne souhaite pas ou ne peut pas réglementer il m'apparaît alors qu'il faudra mettre les bouchées doubles et triples pour réussir à modifier le comportement des citoyens par la sensibilisation qui devient la seule issue possible pour atteindre les objectifs qui s'imposent et briser les résistances. L'argent prévu pour ce faire est limité et ne correspond pas aux besoins sur le terrain. Les concepts de vie de quartier, d'appartenance à la Ville, la vie collective, la part de responsabilité de chacun, l'initiative locale possible de la part des citoyens, toute cette dynamique communautaire n'apparaît pas dans le plan et c'est une grave lacune. C'est comme si cette dimension n'existait pas à la lecture du plan.

Pourtant, la vie des gens se passe dans un quartier, dans un district. Le rapprochement nécessaire entre la Ville et ses citoyens s'avère plus nécessaire que jamais. Le plan se fait discret sur les propositions possibles en regard des matières résiduelles à gérer localement, dans un district. Le plan ne contient pas de propositions intéressantes sur ce qui pourrait être mis sur pied comme infrastructure dans chacun des districts municipaux et qui contribuerait à responsabiliser et toucher le citoyen. En conséquence nous demandons que soit prévus les argents nécessaires pour insérer des structures de district que pourront utiliser facilement les citoyens. La disproportion entre les fonds alloués aux infrastructures régionales et aux collectes et les fonds alloués aux besoins de services d'information, de sensibilisation, de structures communautaires locales de première ligne pour réduire à la source est trop grande.

### Les propositions

1. Que l'agglomération signifie sa volonté d'effectuer un grand bond en avant au niveau administratif en faveur du dossier des matières résiduelles. L'efficacité de la machine municipale doit être augmentée de beaucoup.

2. Que l'agglomération procède à une mise à niveau pour que chaque arrondissement s'aligne au départ de cette grande étape et qu'une personne par arrondissement soit dédiée spécifiquement aux matières résiduelles.

3. Qu'on mette sur pied une infrastructure dans chaque district axée sur les matières résiduelles du district pour élever le sentiment d'appartenance et sensibiliser les citoyens . Ce centre pourrait regrouper l'éco-quartier local, du compostage collectif, un site de dépôt volontaire d'objets divers, offrir des collectes à domicile sous certaines conditions, des équipements de collecte divers, des composteurs et un comptoir de réemploi. Des citoyens intéressés pourront se joindre à ce centre pour y travailler bénévolement ou avec rémunération. Le site de dépôt volontaire pourra éliminer des milliers de transports polluants vers les éco-centres. Notre organisme offre déjà ces services avec succès sans coûts supplémentaires autres que la subvention éco-quartier. Donc cette demande est réaliste financièrement.

4. Que l'employé dédié aux matières résiduelles en arrondissement puisse assurer un arrimage efficace entre les centres de quartier, les éco-centres et l'administration.

5. Que soit privilégiés la stabilité , la motivation du personnel d'arrondissement et la stabilité d'approvisionnement des outils de participation que sont les bacs de récupération, les composteurs domestiques et tout autre outil à venir.

6. Qu'on mette en place un mécanisme de surveillance efficace de la gestion des éco-centres.

7. Qu'on triple les sommes prévues destinées au travail de terrain, à la sensibilisation et à la réduction à la source.

8. Qu'on offre dès maintenant 10,000 composteurs domestiques, ils sont de bons outils de sensibilisation. Les citoyens sont prêts à les absorber et chaque arrondissement devrait offrir la vente de composteurs dès janvier 2009.

9. Que le financement de base des centres de quartiers soit suffisant pour qu'une personne puisse travailler à temps plein en tout temps au dossier des matières résiduelles pour les cinq prochaines années.